

**Nombre de membres :**

- En exercice : 46
- Présents : 25
- Votants : 28
- Procuration(s) : 4
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) : 12

**DEL 2019\_138**

**Date de convocation :**  
**Le 16 octobre 2019**

**Date d'affichage :**  
**Le 16 octobre 2019**

Fait à Aigondigné,  
Le 22 octobre 2019  
Ont signé au registre tous les  
membres présents.  
Pour extrait conforme

L'an deux mil dix-neuf, le 22 octobre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

**CONVOQUES :** Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylia, Carpentier Ludovic, Chailler Catherine, Chardavoine Laetitia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clert Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

**Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :** CARPENTIER Ludovic, pouvoir à VILLANNEAU Emmanuel, DAGOIS Françoise, pouvoir à BIRAUD Vanessa, HIPEAU Gaëlle, pouvoir à AUDOUX Angélique, MAGNE Didier, pouvoir à NOIZET Michel

**Excusé(e)(s) :** AUTRET Erwan  
BARBAREAU Freddy  
DUCHEMIN Jean-Luc  
GIRAULT Maryvonne  
MARTINEZ Olivier

**Absent(e)(s) :** BABIN Olivier, BARATON Claude, BERTON Jean-Claude, BRELAY Lylia, CHARDAVOINE Laetitia, CHAUVINEAU Julien, CHIASSON Isabelle, ECALÉ Laurence, LAHMITI Nicole, LOMBARD Jacques, RIVAULT Rachel, TREBEAU Audrey.

**Secrétaire de séance :** PARANT Dominique

M. Philippe BOINIER s'absente de la salle du conseil et ne revient qu'après le vote. Il ne sera donc pas comptabilisé comme votant.

**Délibération 2019\_138 : MAPA**

**Objet : Attribution du MAPA pour l'acquisition et le renouvellement de véhicules communaux**

Considérant la délibération DEL2019\_116 du 17 septembre 2019 autorisant la publication d'un marché pour l'acquisition de 4 véhicules destinés à renouveler et compléter le parc de véhicules communaux,

Considérant le Marché public passé en procédure adaptée selon le code de la commande publique,

Considérant que les entreprises avaient jusqu'au 18 Octobre 2019 à 14h pour proposer une offre,

Considérant que la commission des marchés s'est réunie le 21 Octobre pour la présentation du rapport d'analyse des offres,

Considérant l'avis de la Commission des marchés du 21 Octobre 2019,

Considérant le récapitulatif de l'ensemble des marchés relatifs à l'acquisition et au renouvellement de véhicules communaux,

Entreprise	Total	Option	Reprise
<b>AUTOMOBILIS Concession PEUGEOT</b>	<b>74 253,04 € TTC</b>	Partner 3 places avant 219,60€ TTC	60 € TTC
<b>Saint Christophe Automobiles RENAULT Niort</b>	75 495,37 € TTC si reprise du Renault Trafic <b>73 695,37 € TTC</b>	Kangoo 3 places avant compris	1800 € TTC

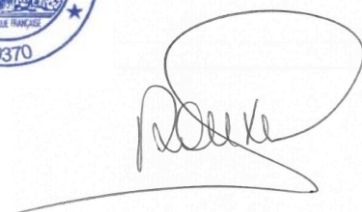
Il est proposé au Conseil Municipal de retenir l'offre de l'entreprise Saint Christophe Automobiles Renault.

**Après délibération, l'assemblée décide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :**

- **De suivre l'avis de la commission des marchés,**
- **D'autoriser le Maire à signer tous les documents qui s'y réfèrent,**
- **De porter au budget les crédits nécessaires à l'opération.**



**Le Maire,**  
**Patricia ROUXEL**



*Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....*

*Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*